

# Traitement temporaire des demandes d'adhésion

*Exemple de réponse type en cas de demande d'adhésion aux Pôles dans l'attente de la parution de la charte unique SINP Auvergne-Rhône-Alpes :*

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande d'adhésion au.x Pôle.s XXXX.

Nous avons travaillé en 2021 à une charte unique pour homogénéiser les pratiques des trois pôles thématiques en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette nouvelle charte est en cours de validation et devrait s'appliquer d'ici quelques semaines. Cette charte ne prévoit plus d'adhésion aux Pôles et un accès aux données facilité (seul l'accès aux données sensibles nécessitera une demande spécifique). Aussi, il n'apparaît pas nécessaire de procéder dès à présent à votre adhésion.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de l'Observatoire régional de la biodiversité pour y découvrir les actualités associées à la mise à jour de la charte :

<https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr>

Cordialement,

Pour les animateurs du SINP AURA + votre signature

From:

<https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/> - **CBNA SINP**

Permanent link:

[https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/traitement\\_des\\_demandes\\_d\\_adhesions\\_aux\\_poles](https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/traitement_des_demandes_d_adhesions_aux_poles)

Last update: **2022/01/03 10:19**

